



SNUDI FO 91

12, place des Terrasses de l'Agora 91000 ÉVRY

Téléphone →

Ismahen Mantès : 07 49 56 51 66

Claire Coasne : 07 83 06 02 86

David Roussel : 07 69 45 57 42

eMail : 91snudifo@gmail.com

Site : snudifo91.fr



Compte Rendu CTSD carte scolaire Essonne du 08 février 2022.

Encore une fois ce CTSD s'est tenu en visio !

Nous pouvons être en classe avec des élèves bâillonnés voire avec plein de mater la goutte au nez mais impossible pour le DASEN de tenir les réunions en présentiel juste avec des adultes attentifs à limiter les contaminations !

À nouveau cette année la dotation est insuffisante pour assurer toutes les ouvertures nécessaires.

La démographie est en baisse nationalement.

C'est moins flagrant en Essonne mais là aussi on est en baisse d'élèves.

Moins 145 en 2020 puis moins 1031 en 2021. (constaté)

La prévision pour 2022 est à moins 665 élèves dans nos écoles.

Pour rappel il y avait 144170 élèves dans nos écoles de l'Essonne en 2021.

La DSDEN91 en prévoit 143481 en septembre 2022.

Malgré cette baisse prévisionnelle la DSDEN91 a reçu de l'académie une dotation de 100 « ETP » pour la rentrée de septembre 2022. (ETP : Équivalent Temps Plein, ne me demandez pas pourquoi la hiérarchie se gargarise de ces acronymes je n'en ai aucune idée!)

Donc 100 postes de plus.

Cela pourrait sembler une bonne nouvelle.

Et c'est vrai que c'est mieux que les postes de moins dans certains départements !

Toutefois ces postes ne vont pas baisser de manière générale la densité de nos classes.

3 vont aller directement pour renforcer les postes ciblées « écoles inclusives » (2 ULIS 1 AUTISME)

Dans les 97 postes qui restent nombre d'entre eux vont aller pour les GS 24 MAX ...

Là encore des classes de Grande Section qui seront à 24 élèves maximum.

Autrement dit 47 élèves c'est 2 classes et 49 élèves c'est 3 classes.

Mais attention 3 classes de GRANDE SECTION !!

Volonté idem pour les CP et les CE1 qui devraient aussi être partout à 24 MAX...

Mais là aussi il y a un bémol (pour les GS/CP/CE1 24 MAX). Si la municipalité dit j'ai pas de salle et ben là y'a pas de 24 MAX ?!

C'est donc obligatoire partout mais comme les CP/CE1 à 12 en fonction de ce que veut bien faire la mairie. C'est aussi pour cela que les CP/CE1 à 12 ça peut monter jusqu'à 15. Surtout si en période de COVID l'IEN de circonscription décide unilatéralement d'obliger les collègues à accueillir les élèves du 5ème CP sans remplaçant (jusqu'à ce qu'un remplaçant apparaisse) ou que l'IEN décide que la classe en co-intervention (où il manque un PE co-intervenant) sera maintenant assuré par le même enseignant pour les 2 groupes. Sur ces questions la DSDEN91 répond que les collègues ont donné leur accord. Ce que les collègues concernés démentent...

On est donc toujours dans les effets d'annonce de BFM ou du JDD sans pour autant s'assurer de ce qui est possible, de ce qui est une avancée, ou même d'un bilan avant d'annuler tout ; histoire de voir si au moins ça a amélioré quelque-chose (cf TAP/NAP, plus de maîtres que de classes, inclusion scolaire systématique, AVS → AESH/PIAL, ...)

Les 100 ETP octroyés à l'Essonne seront aussi englouti (24 postes) par les augmentations de décharges des direction qui heureusement augmentent un peu.

Là aussi soyons précis.

Les décharges ne baissent pas sauf si il y a une fermeture de classe.

Voir le tableau ci-dessous



MATERNELLE			
SIGLE	TYPE	Nb classes	Type de décharge
EMPU	N	1	0,04
		2 à 3	0,08
		4 à 5	quart (0,25)
		6 à 8	tiers (0,33)
		9 à 11	demie (0,5)
	12 et plus	totale (1)	
	AEP REP - REP+	1 à 4	quart (0,25)
	5 à 8	demie (0,5)	
	9 et plus	totale (1)	
EMA	EMA	1	0,04
		2	0,08
		3	totale (1)

ELEMENTAIRE			
SIGLE	TYPE	Nb classes	Type de décharge
EEMU/EPPU	N	1	0,04
		2 à 3	0,08
		4 à 5	quart (0,25)
		6 à 8	tiers (0,33)
		9 à 11	demie (0,5)
	12 et plus	totale (1)	
	AEP / REP	1 à 4	quart (0,25)
		5 à 9	demie (0,5)
		10 et plus	totale (1)
	REP +	1 à 4	quart (0,25)
5 à 8		demie (0,5)	
9 et plus		totale (1)	
EEA	EEA	1	0,04
		2	0,08
		3	totale (1)

Le DASEN a annoncé que certaines décharges EXCEPTIONNELLES ne seraient pas renouvelées.

Trois écoles bénéficient encore d'une décharge exceptionnelle totale donc là aussi 1,5 ETP en moins.

Les collègues concernés par le non-renouvellement de la décharge exceptionnelle ont été informés individuellement par la DSDEN91.

Si vous avez un doute, une inquiétude contactez-nous.

Le DASEN explique aussi avoir été « attentif » aux écoles rurales dont il a sa propre définition.

En tout cas il faut qu'il y ait -de 5000 habitants mais j'ai pas compris le nombre de vaches.

Plus sérieusement c'est bien en effet essentiel qu'une attention particulière soit portée pour limiter les écoles où la classe est unique où les école où les classes sont étalées sur plusieurs communes.

On voudrait juste que cette attention particulière le soit pour toutes les écoles de l'Essonne et que la gestion soit humaine partout et pas majoritairement COMPTABLE.

La commune d'Évry reçoit plus de décharge de direction que dans le tableau ci-dessus car elle a signé un « contrat de ville » (→ 2023) avec l'Éducation Nationale ce qui obligerait la DSDEN91 à plus de générosité.

Bon le contrat on l'a pas vu.

Mais c'est dommage que ce ne soit pas tout simplement le ministère qui respecte l'obligation de service public d'éducation sur tout le territoire français en métropole et hors métropole. (cf Guyanne, Mayotte où les scandaleuses conditions d'exercice pour les collègues et les élèves nous permettent de nous réjouir d'être cantonné en Essonne) C'est dommage que ce ne soit pas toute l'Essonne qui bénéficie de cette attention particulière de la DSDEN91.

On aura aussi 4 ETP de PEMF / donc 4 maîtres formateurs en plus

Et +1,5 ETP UPEEA sur 1 → ORSAY 0,5 → Dourdan.

L'OCCE récupère aussi +0,5 ETP (donc des PE détachés. Combien au total à l'OCCE ?...)

1 ETP est utilisé pour le « Service militaire volontaire » désolé mais difficile là aussi de comprendre pourquoi c'est sur les dotations PE que c'est réalisé...

ET alors que le manque de remplaçants a été caractérisé partout en Essonne la DSDEN91 alloue seulement 10 postes supplémentaires de BD !

Impossible pour l'instant de savoir combien nous avons au total de remplaçants en Essonne (ZIL/BD) même si nous en aurons 10 de plus à la rentrée de septembre 2022.

Impossible de savoir combien ils sont dans chaque circonscription.

Impossible de savoir combien ont été affecté à l'année sur un poste dès la rentrée de septembre 2022.

Nous attendons encore les réponses à ces questions formulées par FO auprès de la DSDEN91.

L'ensemble des organisations syndicales représentatives qui siègent et votent à ce CTSD se sont exprimées contre cette proposition de carte scolaire présentée par le DASEN de l'Essonne.

(fsu 5 contre - FO 2 contre – unsa 1 contre – cfdt 1 contre – cgt 1 contre)

Cette proposition ayant été rejetée le DASEN est contraint de la représenter mardi 15 février.

Mais il a tout à fait le droit de ne RIEN changer.

Il est juste tenu de re-convoquer le CTSD.

Toutefois ce rejet unanime de tous les syndicats est bien symptomatique de ce que la dotation est insuffisante.

Ce n'est pas la DSDEN91 qui est en mesure de faire évoluer la situation.

Sous pression le DASEN pourrait tenter de grappiller des moyens au niveau du rectorat mais c'est le ministère qui tient les cordons de la bourse.

Grâce à la forte mobilisation des enseignants le 13 janvier et à la mobilisation qui s'est à nouveau affichée en manifestation le 27 janvier nous aurons un second concours cette année dans les académies de Versailles et de Créteil.

C'est bien le seul point positif de ce CTSD.

En ce qui concerne FORCE OUVRIÈRE, nous sommes intervenus pour présenter et défendre toutes les écoles qui nous l'avaient demandé.

Merci d'avoir rempli les fiches enquêtes car nous ne pouvons malheureusement pas passer dans toutes les écoles.

Si vous pensez que nous avons oublié de vous répondre ou si vous avez une question, comme d'habitude n'hésitez pas à nous contacter de préférence par écrit (par email, par SMS) ou par téléphone.

Syndiquez-vous au SNUDI FO 91
Continuez à syndiquer les collègues !

Amicalement

David Roussel

Secrétaire Départemental du SNUDI FO 91

Tél : 07 69 45 57 42

91snudifo@gmail.com

lien pour adhésion 2022 en ligne ici -->



https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSeJqocKdgM8V4TvVOwQ9Q2MEIw7_0ssJ276sYk_foHrwKY7g/viewform?usp=pp_url